

# MURETAIN

Nouveau contrat d'agglomération.

## Une enveloppe de 7,6 millions d'€ pour l'agglo du muretain

La communauté d'agglo du muretain a vécu hier un moment fort de son existence. Elle a reçu l'acte officiel d'une dotation de 7,6 millions d'€ pour la période 2009-2013; un contrat d'agglomération pour l'investissement sur le territoire des quatorze communes de la Cam, signé par Martin Malvy président du conseil régional, Pierre Izard président du conseil général, André Mandement, président de la Cam et Loïc Armand sous-préfet de Muret. Outre les maires de la Cam, Monique Iborra députée et Françoise Laborde sénatrice assistaient à cette signature. Ce nouveau contrat fait suite à celui de la période 2004-2007, pour lequel la région avait attribué 301 300 € pour douze projets dont la création de la maison commune emploi formation installée à Portet sur Garonne. Durant cette période l'Europe, l'État, la région et les 8 départements ont alloué plus de 2 milliards d'€ d'investissements sur l'ensemble du territoire de Midi-Pyrénées.



M. Malvy, P. Izard, A. Mandement, L. Armand signent le contrat d'agglomération Photo DDM, R.C

### LES QUATRE AXES D'ACTION DE LA COMMUNAUTÉ

- accueillir** répondre aux besoins des habitants adapter la ville aux personnes handicapées.
- maîtriser** le développement urbain, économiser l'énergie, protéger et valoriser le patrimoine.
- définir** les lieux privilégiés de développement urbain et des équipements structurants.
- relier les hommes** à l'échelle du territoire et de l'aire urbaine en privilégiant les transports en commun et les modes doux.

Le muretain n'est pas oublié par les politiques territoriales du conseil régional. Pour ce nouveau contrat il a imposé des démarches de développement durable, d'accessibilité en faveur des personnes à mobilité réduite et d'intermodalité par extension ou aménagements de parkings liés aux gares. Message entendu par André Mandement La Cam s'est déjà engagée pour développer les zones économiques, privilégier les services publics, donner priorité aux transports en commun, valoriser les espaces. « nous avons lancé l'agenda 21 » annonça-t-il. Cette convention d'agglomération est l'illustration de la mise en œuvre de financements croisés que le gouvernement veut supprimer. Pierre Izard profita de l'occasion pour stigmatiser la réforme des collectivités territoriales. Loïc Armand s'est félicité de la concertation entre partenaires qui permettra de mettre en œuvre les projets à l'étude ou déjà prêts.

Jean-Pierre Roland

vendredi 4/12/09